




Systemes d'information partagés pour les cabinets libéraux

An abstract graphic of a circuit board or network diagram, consisting of various lines, nodes, and colored dots (red, green, yellow, blue) connected in a complex pattern, representing digital infrastructure.

**Quels accompagnements
pour vous aider à évoluer
vers un SI partagé?**

Alexandre GRENIER
Directeur, URPS médecins Ile-de-France



Quels accompagnements pour vous aider à évoluer vers un SI partagé?

Le SI partagé peut être une vraie opportunité pour amorcer une pratique coordonnée entre professionnels de santé.

Toutefois sa mise en œuvre est compliquée...

Quelques moyens pour vous aider à faire l'acquisition d'un logiciel ASIP V2 et vous inscrire dans le partage de données régional

(Protocole ARS – URPS du 6 juillet 2017)



Quels accompagnements pour vous aider à évoluer vers un SI partagé?

Vous êtes une équipe de professionnels de santé en cours de constitution ou déjà constituée.

Rencontre avec l'équipe et définition du projet de coopération : projet de santé libéral : cf. guide URPS médecins

L'URPS médecins vous accompagne dans cette première étape rédactionnelle!!

ÉLABORER SON PROJET DE SANTÉ LIBÉRAL

GUIDE À L'USAGE DES ÉQUIPES LIBÉRALES

.....
Pourquoi rédiger un projet de santé ?

Que peut-il contenir ?

Quelles méthodes pour le formaliser ?



Quels accompagnements pour vous aider à évoluer vers un SI partagé?

Deux cas de figure:

- équipe préexistante (cabinet de groupe ou pole santé): audit des SI en usage et rédaction du cahier des charges de migration à partir de l'existant et des objectifs du projet de santé.

- équipe en cours de constitution (cabinet de groupe ou pole santé): rédaction du cahier des charges des objectifs du projet de santé.

Rédaction de l'appel d'offre, diffusion auprès des prestataires, aide au dépouillement et au choix matériel et logiciel répondant à votre organisation cible : Pour toutes ces étapes vous bénéficiez de l'accompagnement d'un consultant spécialisé SI mis à votre disposition.



Quels accompagnements pour vous aider à évoluer vers un SI partagé?

Puis dépôt d'un dossier d'aide à l'équipement pour logiciel ASIP V2 auprès de l'ARS pouvant intégrer:

- ***Cout de migration et reprise de données de santé***
- ***Cout de formation des équipes professionnels de santé***
- ***Cout d'acquisition du parc informatique avec déploiement sur site***

Co- instruction ARS – URPS médecins: sous réserve de l'accord, financement et aide à la contractualisation avec le prestataire retenu.



Quels accompagnements pour vous aider à évoluer vers un SI partagé?

En terme de calendrier pour cette première phase:

Objectif: vous faire perdre le moins de temps possible en restant dans un gage d'efficience:

- *une personne référente dans l'équipe libérale,*
- *une disponibilité en rencontre individuelle de chacun des membres de l'équipe,*
- *deux réunions de restitution et formalisation des choix*

Ne pas négliger toutefois le temps nécessaire au bon choix de ses outils informatiques, à la formation régulière et au déploiement des usages !!!



Systemes d'information partagés pour les cabinets libéraux

Contacts

✓ Céline POINTE

Directrice des études de l'ARDOC

01 40 64 12 48 _ celine.pointe@ardoc.fr

✓ Alexis VERVIALLE

Chef de projet « Pratiques libérales »

01 40 64 56 90 _ alexis.vervialle@urps-med-idf.org